Al Mahdi

Auteur:

Mohamed Baqer El-Sadr

Français

2011-01-17 11:24:33

NOTE DU TRADUCTEUR. Al Mahdi

Al Mahdi

Préface

Note du traducteur

Présentation d' Al Mahdi

Comment expliquer la longévité d'Al Mahdi?

Le miracle de la longévité?

Pourquoi vouloir tant prolonger sa vie?

Comment s'est parachevée la formation du Guide?

Comment croire qu'Al Mahdi a existe réellement?

Pourquoi Al Mahdi n'est il pas réapparu?

Un seul individu peut-il jouer un si grand rôle?

Quelle sera la méthode de changement le jour promis?

CARTE D' IDENTITE:

Noms et prénoms: Mohammed, El mahdi, Aboul'qacem.

Nom du père: L'imam Hacen El'Askari.

Nom de la mère: Narjess.

Date de naissance: l'année 255 de la hijra, le 15 chaabane.

Remarque : Le Douzièmes et dernier Imam.

NOTE DU TRADUCTEUR.

Ce livre était à l'origine une préface destinée à un grand ouvrage (1) sur l'imam Al Mahdi (a.s).

Mais vu son importance, sa méthodologie scientifique et la notoriété de son auteur, il fut publié comme un livre à part.

Aussi ne doit-on pas espérer y trouver une étude documentaire ni des détails historiques Inédits sur l'Imam Al Mahdi (a.s), une telle recherche étant largement menée dans de nombreux ouvrages spécialisés à cet effet.

Mais le mérite et l'originalité de ce livre réside d'une part dans le fait qu'il répond à l'essentiel de la question d'Al Mahdi (a.s) à savoir pourquoi et comment croire à Al Mahdi (a.s) ? et d'autre part dans sa méthodologie scientifique.

En effet, après avoir rappelé que "l'idée" d'Al Mahdi (a.s) l'avènement d'un messie annonciateur de la fin des temps à fait l'objet de la croyance unanime de toutes les loi juridiques islamiques - et non pas des chiites seulement et qu'elle est même antérieure à la naissance de l'islam.

(1) écrit par Sayyed Muhammad Al-Sadr, disciple et proche parent de l'auteur du présent livre.

Il note que l'incarnation de cette "idée" dans la personne de l'imam Al Mahdi (a.s), disparu depuis plus de mille ans et toujours vivant selon la croyance des chiites imamites duodécimain(2) soulève une série d'interrogations, et certain scepticisme chez beaucoup de musulmans. Après quoi, il regroupe ces interrogations sous forme de sept questions principales et s'applique à y répondre selon une méthodologie scientifique qu'aucun esprit rationnel ne saurait contester, pour nous montrer que ce qui semblerait ordinairement inconcevable la longévité d'Al Mahdi (a.s), plus de mille ans peut être scientifiquement possible et logiquement plausible lorsqu'on procède par une analyse scientifique et un examen approfondi du problème.

L'intérêt de ce livre ne se limite donc pas à la réponse qu'il apporte aux interrogations des croyants, mais peut s'étendre également aux matérialistes, aux incrédules et aux inconditionnels de "la preuve scientifique", tout au moins par sa méthodologie, qui consiste à traiter scientifiquement une question de la métaphysique, du prodige et du surnaturel.

(2) qui croient à la légitimité exclusive des douze imams d'ahl al-Bayt (a.s) à la succession du Prophète.

PREFACE.

Du Dr. Hamid Hafni Daoud, chef du département de la littérature arabe, Faculté de linguistique, Université Ayn Chams, Egypte.

Le Professeur Muhammad Baqir Al-Sadr est un savant érudit, et une personnalité brillante qui fait la fierté de la pensée moderne. Ses livres, ses recherches et ses articles se distinguent par une objectivité dépouillée de toute position partisane, passionnelle ou d'intérêt personnel.

De là les études dans tous les domaines qu'il a abordés ont elles valeur de valeurs intellectuelles, si j'ose dire.

En effet, il est l'un des rares savants à allier dans son style les deux piliers de l'originalité de l'expression :

a - la peinture artistique

b - le style scientifique et de procès-verbal.

Lorsqu'il aborde un sujet aussi délicat que celui d'Al Mahdi , Il lui apporte sûrement un nouveau crédit ; car ce sujet relève du domaine du mystère et de la révélation, tout comme "la descente de Jésus" (*), la "Sortie d'Al-Dajjal"," L'apparition de l'âne", ainsi que bien d'autres questions dont l'idée ne peut être traitée par l'expérience tangible dans les usines de la nature ou les laboratoires de chimie, et qui doivent être soumises à un autre type de démonstration, approprié à leur nature spirituelle ; ou en d'autres termes les questions dont la démonstration repose sur l'expérience spirituelle, si l'expression est exacte.

(*) Selon la doctrine islamique Jésus (a.s) est monté au ciel et Il en redescendra vers la fin des temps.

Si nous exceptons la première époque de l'islam jusqu'à la fin du 311 siècle de l'hégire les penseurs musulmans se sont divisés en deux groupes face à la question d'Al Mahdi : un groupe qui croit fermement qu'Al Mahdi réapparaîtra, le moment venu. Il fonde cette croyance sur des hadiths du Prophète (pslp) , celui-ci étant un homme véridique dont les paroles sont certitudes.

Les penseurs appartenant à cette catégorie qui forment la majorité de la umma n'ont pas besoin de preuves et d'arguments pour croire à Al Mahdi (a.s) ; car leur

foi en Al Mahdi (a.s) est telle qu'elle atteint le degré de certitude, et ils ressemblent en cela à quelqu'un qui croit .aux mystères comme s'ils se matérialisaient sous ses yeux.

Cette foi, DIEU (s.w) l'accorde à qui Il veut parmi les fidèles de la Umma (*) du Maître des Prophètes (Muhammad),(pslp) Umma que DIEU (s.w) a distinguée des autres nations selon le dire même de notre Messager : "Aucune autre Umma n'a reçu autant de certitude que la-mienne".

.(*) la nation islamique

Le second groupe très innovateur, Dieu merci se comporte comme s'il croyait à une partie du Livre en en rejetant l'autre. Il entend analyser les questions religieuses dans les limites de la logique de sa raison, Comme si les mystères et les textes révélés devaient se traiter de la même manière que les autres questions de l'univers. Il ne croit qu'à l'expérience du laboratoire et récuse tout ce qui ne s'y rapporte pas.

On ne peut qualifier ces gens là d'ignorants car il y a parmi eux des hommes cultivés et même spécialisés dans des cultures variées ni de sots, car Ils comptent des esprits Intelligents et doués.

Ils nous rappellent plutôt cette prière du Prophète : "? Mon Dieu ! Je t'implore de me protéger d'une science inutile". L'intelligence dont ils sont dotés l'expérience et la science qu'ils ont acquises ne leur servent à rien ; Car Ils ne possèdent pas l'esprit de discernement ou la raison capable de résoudre les questions Intellectuelles et les problèmes de la vie : en un mot la raison que J'ai tendance à qualifier de "raison canonique" à laquelle DIEU (s.w) a conféré l'efficacité et la faculté de manier l'instrumental (1) et le rationnel.

Le niveau de ces gens là , quel que soit le degré de spécialisation qu'ils ont atteint dans leurs connaissances s'arrête là où s'est arrêté le niveau des matérialistes, et ils sont par conséquent privés du bienfait de cet événement extraordinaire (le phénomène d'Al Mahdi) et de tous les faits religieux qui tiennent du prodige.

(1) scripturaire, qui relève des textes sacrés.

En outre, la "raison philosophique" est incapable de réaliser les perceptions spirituelles alors que "la raison canonique" y parvient, comme nous l'avons expliqué.

A l'époque moderne, ce chaos s'est accentué et étendu lorsque les gens se sont éblouis par les progrès des sciences naturelles, et ont constaté les grandes réalisations dans la vole de la découverte des secrets encore Inconnus de l'univers, et le progrès enregistré par les savants matérialistes quant aux moyens

des différentes sciences, dont les applications sont devenues si évidentes dans les domaines de la technologie que l'homme se trouve à un niveau où il pourrait faire aboutir toutes ses revendications vitales et satisfaire avec facilité tous les besoins de sa vie, en se contentant d'appuyer sur quelques boutons pour obtenir ce qu'il veut en temps de paix comme en temps de guerre.

Ayant vécu les applications de ces sciences naturelles à la maison, à l'usine, dans la rue, l'homme moderne en a subi l'influence, laquelle, s'est manifestée sous forme d'un doute obsédant à l'encontre de tout ce qui n'est pas matérialiste, doute qui a atteint son âme et son cœur en le privant du bienfait de la certitude. C'est pourquoi il a renié tous ces prodiges, et est devenu incrédule en ce qui concerne tous les miracles similaires.

Ainsi, parler de la métaphysique et des événements rapportés tantôt par le Coran tantôt par la sunna, est devenu une question spéculative que le savant si érudit et si compétent soit il ne pourrait plus inculquer dans l'esprit de cette minorité de contemporains.

Les anciens musulmans aussi bien sunnites que chiites ont été unanimes sur la vérité d'Al Mahdi (a.s), sur le fait qu'il est de la famille du Prophète, qu'il est le descendant d'Al-Husayn, que DIEU (s.w) le réformera en un jour ou en une nuit, qu'il fera régner la justice et l'équité sur la terre à un moment où celle-ci aura été remplie d'injustice et d'iniquité, qu'il gouvernera sur la terre pendant sept ou neuf ans selon les différents hadiths qu'il conduira l'humanité au bonheur alors qu'elle aura été assombrie dans la misère, qu'il accueillera Jésus(a.s), fils de Marie, à sa "descente", que ce dernier priera derrière lui... Ainsi que bien d'autres indications et prédictions mentionnées dans environ 39 hadiths de sources sunnites et 300 hadiths de sources chiites imamites.

Donc le consensus chez les deux parties sunnite et chiite sur l'existence d'Al Mahdi (a.s), et sa réapparition lorsque le monde se trouvera en crise et que la situation des fidèles sera troublée, n'est pas sujet à caution. Mais là où les deux parties divergent, c'est lorsque les chiites croient qu'Al Mahdi (a.s), fils d'Abi Al-Hassan Al Askari (a.s), a disparu quelques années après sa naissance bénie, alors que les sunnites sans avoir des doutes sur la vérité d' Al Mahdi (a.s), croient toutefois que DIEU (s.w) le créera le moment venu pour qu'il accomplisse les prodiges dont les hadiths parlent.

C'est donc à propos de la croyance selon laquelle la vérité d'Al Mahdi (a.s) (vérité admise par tous les musulmans) se rapporte bien à la personne de Muhammad Al Mahdi (a.s), fils de l'imam Al-Hassan Al-Askari (a.s) que son ?minence le Professeur Muhammad Baqir Al-Sadr a choisi la méthode scientifique pour démontrer au lecteur musulman quelle que soit la secte à laquelle il appartient que cette croyance n'est pas en contradiction avec le possible rationnel et le possible

scientifique,

bien qu'elle s'oppose à ce qui est "pratiquement possible".

Par conséquent la démonstration de l'existence et de la vie d'Al Mahdi (a.s) depuis le 3e siècle de l'hégire jusqu'à nos jours n'est pas inadmissible pour la raison, notamment sur les plans philosophique et scientifique, tout en étant difficilement concevable dans son application. Le différend entre les imamites et les sunnites ne concerne pas l'essentiel, à savoir la venue d'un homme qui réformera la Umma après une longue période de souffrance et de persécution qui frappent durement les musulmans, et notamment les adeptes de la voie idéaliste, lesquels sont façonnées par les mœurs et la conduite des Ahl-al-bayt (a.s)

(la famille du Prophète) en s'attachant aux idéaux mahométans et aux valeurs Islamiques, au mépris des philosophies réalistes et matérialistes qui favorisent les intérêts personnels au détriment de l'intérêt général de la Umma (la nation islamique).

Tous ces concepts qu'incarne la personnalité d'Al Mahdi (a.s)font l'objet du consensus unanime des deux parties de la Umma et sont concordants chez toutes les écoles Islamiques politiques et jurisprudentielles. Si nous dénombrions ici tous les hadiths rapportés par des gens parfaitement crédibles, et dignes de la confiance de tous, concernant ce sujet, nous nous écarterions de l'objet de cette préface. Il nous suffit, toutefois, de citer Al-Majlici et Al-Touci parmi les chiites jafarites, Al Safarini parmi les Hanbalites, AI-Choukani parmi les Zaydites, ainsi que Siddiq Hassan Khan et Muhammad Ibn AI-Hussain AI-Abiri.

Tout ce que ces hommes ont rapporté sur la personnalité d'Al Mahdi (a.s) appartient aux conclusions des imams de l'ijtihad absolu des huit écoles jurisprudentielles, et notamment des cinq les plus adoptées d'entre elles, celles de l'Imam Jafar AI-Sad'iq (Ja'farite), de ses deux disciples Malik (Malikite) et Abou Hanifa (Hanafite), d'Al--Chafi'i (Chafi'ite), d'Ibn Hanbal (Hanbalite) : Quant aux fondateurs des trois autres écoles : AI-Imam Zayd (Zaydite), Abâdh (Abâdhite), Daoud AIZahir (Zahirite),

nous ne leur connaissons pas une seule parole qui renie cette vérité.

Même ceux qui sont extrémistes dans leur recherches jurisprudentielles, tels que les Kharijites, Ibn Hazm, Ibn Taymiyya et Ibn Abdul Wahab la confirment unanimement. Or chacun d'eux est, à notre avis, considéré comme "Mujtahid d'une école", bien qu'ils ne soient pas au niveau de la première catégorie de l'ijtihad absolu.

Le différend entre les sunnites et les chiites sur cette question est donc purement formel et ne constitue pas un véritable sujet de discorde. Il se limite à ceci que les

premiers (les sunnites) estiment que DIEU (s.w) créera Al Mahdi (a.s), le moment venu, à la fin des temps, lorsque les crises se multiplient et deviennent aiguës, qu'il est de la famille du Prophète, qu'il descend de Fatima (a.s), et qu'il constitue l'un des grands signes de l'heure, comme l'affirme le hadith prophétique; alors que les seconds (chiites) croient qu'il s'agit de Muhammad Ibn Al-Hassan Al-Askari (a.s) qui entra dans le caveau de Samarra (*) en l'an 255 de l'hégire, et que DIEU (s.w) le fera réapparaître à la fin des temps pour qu'il gouverne l'humanité selon la vole sublime suivie par Ali Ibn AbiTalib (a.s) et ses descendants, De tels différends sont à notre avis formels, car le prodige d'Al Mahdi (a.s) ne se limite pas au fait qu'il vit 1300 ans, mais réside surtout dans l'acceptation des "gens des deux poids" (1) (la Umma) de se soumettre à lui et de suivre sa vole, ses idéaux et ses valeurs héritées du Prophète et des Imams "bien guidés et bons guides d'Ahl-Al-Bayt (a.s)". (*) ville Irakienne.

(1) Ahl-Al-Thaqalayn.

Sans doute la doctrine adoptée par les Imamites dans ce domaine est-elle plus révélatrice du prodige d'Al Mahdi (a.s) et encore plus, de l'honorabilité et de la noblesse de la position qu'il occupe dans la Umma sans pour autant avantager une des deux parties les chiites et les sunnites par rapport à l'autre ; car le critère de la doctrine se limite ici à l'essence du prodige et au message par lequel DIEU (s.w) qualifie Al Mahdi (a.s).

Le savant Muhammad Baqir Al-Sadr, lorsqu'il se penche sur le second aspect de ce prodige veut en couvrir tous les aspects essentiels et formels qui mettent en évidence son auteur (de ce prodige)c'est à dire Al Mahdi(a.s)

Et étant donné qu'il s'agit là d'une question qui relève du domaine spirituel et dogmatique sa démonstration s'avère des plus difficiles même pour quelqu'un d'aussi enraciné dans la science que l'érudit Al-Sadr.

Par démonstration, j'entends ici la démonstration scientifique qui peut convaincre les penseurs contemporains notamment les réalistes, les expérimentateurs, les pragmatistes, ainsi que tous les adeptes du matérialisme.

Avec l'habileté du véritable savant son ?minence Al-Sadr (auquel DIEU (s.w) avait conféré la disposition et l'instrument par disposition j'entends , le don naturel d'analyse des questions religieuses et par instrument le fait de posséder et de réunir en lui sous une forme encyclopédique rarement égalée les différentes parties des sciences instrumentales et rationnelles, canoniques et cosmogoniques) a pu traiter de ce prodige, d'une façon scientifique, exactement comme le fait le savant naturaliste ou le chimiste dans le laboratoire pour convaincre ses adversaires ou détracteurs.

Je ne peux donc que lui serrer la main pour le féliciter du grand succès qu'il a réalisé dans l'interprétation de ce prodige d'Al Mahdi (a.s), en expliquant aux chercheurs logiciens les degrés de la vraisemblance en établissant avec le doigté du savant chevronné, un dosage entre le possible réel, le possible scientifique et le possible logique en ce qui concerne l'âge d'Al Mahdi (a.s) depuis le 3e siècle de l'hégire jusqu'à nos jours, et en faisant valoir qu'une telle longévité, si elle n'est pas plausible sur le plan de la réalité, est concevable sur le plan philosophique, et que si la science refuse d'envisager une vie humaine qui s'étend sur 1300 ans, il n'est pas impossible scientifiquement que dans des cas exceptionnels, les cellules vivantes l'emportent sur les facteurs de leur destruction et de leur anéantissement.

Je veux dire par là que les expériences des biologistes effectuées sur certains animaux, pour étudier la possibilité de prolonger la vie au-delà de ses limites habituelles, montrent que les hypothèses avancées par le savant Al-Sadr, sont scientifiques et possibles du point de vue de la Science.

Mais ce succès remporté sur les détracteurs et les adversaires de la religion sur leur propre terrain, est aussi confirmé par la Science instrumentale (le hadith et le Coran).

Ainsi, ce hadith prophétique rapporté par des sources concordantes : "Vous suivez les règles de vos prédécesseurs au point d'entrer dans le trou du lézard s'ils vous précédaient", signifie que la Umma du Prophète Muhammad (PSLP) incarne, en les résumant, tous les prodiges et les miracles qui s'étaient produits déjà chez d'autres nations, et ne concerne pas seulement, comme certains le croient, les péchés et les malheurs.

La preuve en est que cette Umma n'a subi ni éclipse, ni dynamitage, ni camouflet grâce à la position privilégiée de son Prophète auprès de DIEU (s.w).

Il s'agit donc bel et bien des prodiges semblables à ceux des missions prophétique précédentes, tels que le miracle des "Gens de la Grotte" (Ahl al-Kahf) et celui d'Al-Aziz.

De cette façon la démonstration scientifique de l'érudit Al-Sadr se trouve confirmée par l'argument coranique.

Si Al-Aziz et son âne ont pu être morts pendant cent ans puis ressuscités par la volonté de DIEU (s.w), et si les Gens de la Grotte ont pu dormir, sans discontinuité et sans boire ni manger pendant trois cents ans, pourquoi DIEU (s.w) ne réaliserait 'il pas le même miracle, en la personne d'Al Mahdi (a.s), pour la Umma de son bien-aimé Muhammad(PSLP) ?

En outre, selon les ulémas qui réunissent en eux la loi révélée, la vérité et la

nature, la vie ne prend pas fin légalement avec la fin de la résistance du corps aux facteurs de destruction internes et externes, mais lorsque la Providence en fixe le terme.

A propos de ce mystère que ne connaissent que ceux qui sont enracinés dans la science, l'Imam Ali (a.s), grand-père des imams (a.s) a dit : "Ce qui conserve l'homme, c'est le terme de sa vie", et non pas sa santé ou les facteurs constructifs qui résistent aux facteurs destructifs.

Je ne puis conclure ma préface qu'en exprimant mes vifs éloges pour la plaidoirie méritoire de sayyed Al Sadr en faveur du prodige de l'imam Al Mahdi (a.s), plaidoirie formulée d'une façon scientifique conforme à l'esprit de l'époque contemporaine, car je ne pouvais pas imaginer qu'un savant musulman essaye un jour de concevoir ces miracles de la même façon scientifique dont J'ai traité, Il y a vingt ans, le miracle "d'Al-Isra' Wal Mi'raj".

Je trouve donc dans son essai un encouragement à ce que j'avais essayé de faire jadis...

Dr. Hamid Hafni Daoud Le Caire, 51811978

AU NOM DE DIEU, LE CLEMENT, LE MIS?RICORDIEUX.

Al Mahdi (a.s), n'est pas seulement l'incarnation d'une doctrine Islamique à caractère religieux, mais aussi le titre d'une aspiration à laquelle l'humanité a souscrit dans ses différentes religions et doctrines, et la formulation d'une inspiration innée à travers laquelle tous les êtres humains, malgré la diversité de leurs doctrines et la divergence de leurs voies conduisant au mystère, se rendent compte que l'humanité connaîtra le Jour Promis où les messages divins, réaliseront leur objectif final et dévoileront leur signification grandiose, et où la marche pénible à travers l'histoire aboutira à la stabilité et à la tranquillité, après tant d'efforts.

La conscience de l'échéance Imminente de ce jour "métaphysique" et de cet avenir promis n'est pas le propre de ceux qui croient religieusement au mystère ; Elle s'est étendue à d'autres catégories et a trouvé même un écho dans les idéologies et les courants doctrinaux les plus réfractaires à la métaphysique et aux mystères, tel que le matérialisme dialectique qui explique l'histoire par les contradictions et croit à l'avènement d'un jour promis où disparaîtront toutes ces contradictions pour céder la place à l'entente et à la paix.

Ainsi, nous constatons que l'expérience psychologique que l'humanité a faite de cette conscience à travers l'histoire est la plus grande et la plus généralisée des expériences des êtres humains. Lorsque la religion appuie ce sentiment psychologique général de l'avènement d'un jour où la terre sera couverte de justice et d'équité après qu'elle aura été pleine d'injustice et d'iniquité, elle lui confère une valeur objective et l'érige en une croyance ferme en l'avenir de l'humanité, croyance qui n'est pas seulement une source de consolation, mais également une source de force et d'impulsion intarissable, parce qu'elle est une lueur de lumière qui résiste au désespoir flambant dans le cœur de l'homme, malgré les ténèbres des drames et le gigantisme de l'injustice, car le jour promis montrera que la justice pourra affronter un monde imprégné d'injustice et d'iniquité et en ébranler les piliers afin de le reconstruire sur une nouvelle base, et que l'injustice, si tyrannique, si puissante et si étendue soit-elle, ne représente qu'une anomalie condamnée à disparaître.

Cette défaite cuisante et inévitable de l'injustice à un moment où elle se trouvera au sommet de sa gloire, redonnera à tout homme et à toute nation victimes d' injustice, un grand espoir de pouvoir modifier les équilibres établis et de rééquilibrer la situation.

Si l'idée d'Al Mahdi (a.s) est plus vieille que l'avènement de l'islam et dépasse les limites de celui-ci, ses aspects détaillés que le message islamique a définis Sont en revanche les plus aptes à satisfaire l'ensemble des aspirations liées à cette idée depuis l'aube de l'histoire et les plus exaltants pour les sentiments des victimes d'injustice et des damnés de la terre tout au long de l'histoire. Car l'islam a transformé l'idée du mystère en une réalité et l'a ramenée de l'avenir au présent.

Alors qu'elle n'était qu'une aspiration à un sauveur que ce bas-monde engendrera dans un avenir lointain et inconnu, l'islam l'a transformée en une croyance à l'existence effective du sauveur qui aspire, comme tout le monde, au jour promis où toutes les conditions objectives seront réunies pour lui permettre de jouer son rôle déterminant.

Al Mahdi (a.s) n'est plus donc une idée dont nous attendons la naissance, ni une prédiction à la réalisation de laquelle nous aspirons, mais une réalité que nous voulons vivre et un homme en chair et en os, qui vit parmi nous, qui nous voit et que nous croyons, qui vit nos espérances et nos douleurs, qui partage nos tristesses et nos joies, qui assiste avec peine aux supplices des "suppliciés", à la misère des misérables et à l'injustice, en attendant impatiemment le moment propice qui lui permettrait de tendre la main à toutes les victimes de l'injustice, à tous ceux qui vivent dans la privation, à tous les misérables, et de venir à bout des injustes.

DIEU (s.w) a voulu que ce guide attendu ne se manifeste pas en public ni ne dévoile sa vie aux autres, bien qu'il vive parmi eux et attende avec eux le moment promis.

Il est évident que "L'idée" (d'Al Mahdi (a.s)), réduit, par ses aspects islamiques, le fossé métaphysique entre toutes les victimes de l'injustice et le sauveur attendu, et raccourcit le pont qui les relie à lui, quelle que soit la longue durée de l'attente.

Quant à nous, lorsqu'on nous demande de croire à l'idée d'Al Mahdi (a.s), en tant qu'un homme précis et vivant qui vit comme nous vivons et qui attend comme nous attendons, on veut nous suggérer que l'idée du refus absolu de toute injustice et de toute tyrannie qu'il représente, est incarnée effectivement par le Guide contestataire attendu qui réapparaîtra avec un casier blanc,

n'ayant pas prêté serment d'allégeance à un injuste comme mentionné dans le hadith et que croire en lui, c'est croire et emboîter le pas à ce refus vivant qui existe effectivement.

Dans les hadiths, il y a incitation constante à l'attente du Salut, et recommandation à ceux qui croient à Al Mahdi (a.s), d'attendre sa réapparition, car cette attente incarne la liaison spirituelle ou le lien intime entre eux et lui.

Un tel lien ou une telle liaison ne pourrait exister si le Mahdi ne se matérialisait pas effectivement sous sa forme d'homme vivant contemporain.

Ainsi, cette incarnation a donné une nouvelle Impulsion à l'idée d'Al Mahdi (a.s) et en a fait une source de générosité et de force plus puissante.

En outre, tout contestataire se sent consolé, soulagé et apaisé des peines et de l'injustice qu'il a subies, lorsqu'il voit que son Imam et Guide éprouve et partage en tant qu'homme contemporain vivant avec lui, et non comme une simple idée future, ses douleurs. Mais la personnification de l'idée a suscité en même temps chez certains individus qui avaient des difficultés à concevoir cette idée, des attitudes négatives.

Ceux-ci se demandent en effet :

1- SI Al Mahdi (a.s) était l'expression d'un homme toujours vivant à travers des générations et générations et depuis plus de dix siècles, et qu'il continuait ainsi jusqu'à sa réapparition, comment expliquer une telle longévité et comment pourrait-il échapper aux lois de la nature qui imposent à tout homme de passer par l'étape de la vieillesse et de la sénilité en un laps de temps infiniment plus court, étape qui le conduit immanquablement à la mort ? Une telle longévité n'est-elle donc pas possible sur le plan de la réalité ?

2- Pourquoi DIEU (s.w) prendrait-il tant de soins de cet homme en particulier, suspendant pour lui la loi de la nature ? Pourquoi ferait-il l'impossible pour prolonger sa vie et le garder pour le Jour Promis? L'humanité est-elle atteinte d'une stérilité qui la rendrait incapable d'engendrer des dirigeants compétents ? Pourquoi DIEU (s.w) ne confierait-il pas le Jour Promis à un guide qui naîtrait à l'aube de ce jour-là, qui grandirait comme tout le monde et qui jouerait progressivement son rôle jusqu'à ce qu'il eût rempli la terre de justice et équité après qu'elle fut pleine d'injustice et d'iniquité.

3- Si "Al Mahdi (a.s)" est le nom d'une personne précise, en l'occurrence, le fils du 11éme Imam d'Ahl-Al-Bayt (a.s) (*), né en l'an 256 de l'hégire, quelques années avant le décès de son père en l'an 260 h. - cela signifie qu'il était encore un enfant d'à peine cinq ans à la mort de son père, et qu'à cet âge, Il n'eût pas le temps de recevoir de son père une formation religieuse et intellectuelle complète ; Comment aurait-il donc pu compléter sa formation en vue de jouer intellectuellement, religieusement et scientifiquement son grand rôle ?

(*) "les gens de 1a maison" = la famille du Prophète.

4- Si ce guide était déjà formé et qu'il était prêt à assumer sa mission, pourquoi attendre des centaines d'années ? Les calamités et désastres sociaux que le monde a connus ne constitueraient! ils pas une raison suffisante pour qu'il réapparaisse et fasse régner la justice sur la terre ? 5- Et même si nous supposions qu'Al Mahdi (a.s) puisse exister, comment pourrions-nous y croire ? L'homme peut-il se permettre de croire au bien-fondé d'une hypothèse de ce genre sans qu'il se base sur une preuve scientifique ou légitime Incontestable ? Quelques hadiths attribués au Prophète et dont on ne connaît pas la véracité, suffisent-ils pour admettre l'hypothèse en question ?

6- Comment concevoir qu'on ait préparé pour Al Mahdi ce rôle colossal et déterminant dans la vie du monde, alors qu'un individu, si extraordinaire soit-il, ne peut à lui seul faire l'histoire ni la mener vers une phase nouvelle ; ?tant donné que ce sont les circonstances objectives et leurs contradictions qui font mûrir les graines et attisent le foyer du mouvement de l'histoire, et non pas la grandeur de l'individu, laquelle ne peut que proposer celui-ci à être la façade des dites circonstances et l'expression pratique des solutions qu'elles nécessitent?

De quelle façon cet individu pourrait-il réaliser la transformation considérable et la victoire décisive de la justice et du message de la justice sur toutes les entités de l'injustice, de l'iniquité et de la tyrannie, lesquelles possèdent tant de pouvoir et d'influence, disposent de tant de moyens de destruction et d'anéantissement, de tant de ressources scientifiques, de tant d'autorité politique, sociale et militaire ?

Ces questions pourraient se poser souvent et d'une façon ou d'une autre. Leurs

véritables motifs ne sont pas uniquement d'ordre spéculatif, mais aussi d'ordre psychologique. Ce qui les suscite, c'est le prestige de la réalité qui prévaut dans le monde, et le sentiment d'avoir peu de chance de pouvoir la changer radicale ment. Et autant cette réalité qui domine notre monde suscite en nous ce sentiment, autant les doutes se renforcent et les interrogations se multiplient.

Ainsi, le sentiment de défaite, d'effacement et de faiblesse conduit l'homme au surmenage psychologique dès qu'il se met à penser au processus d'une grande transformation en vue de dépouiller le monde de toutes les conditions et de toutes les injustices qui sévissaient au long de l'histoire, et de lui donner un contenu nouveau, basé sur le bon droit et la justice. Aussi, son surmenage l'incite-t-il à douter de la possibilité de voir cette grande transformation se matérialiser, et même à s'efforcer de la récuser pour une raison ou une autre.

Nous allons répondre successivement et dans les limites que nous impose ce bref exposé à chacune de ces questions.

Rappelons que ce livret était à l'origine, la préface d'une étude exhaustive sur Al Mahdi (a.s).

COMMENT EXPLIQUER LA LONGEVITE D'Al Mahdi (a.s) ?

Ou, en d'autres termes, est-il possible qu'un homme puisse vivre plusieurs siècles, comme ce grand Guide dont on attend qu'il change le monde, et qui est censé être âgé de plus de 1140 ans, c'est-à-dire 14 fois plus âgé qu'un homme ordinaire qui traverse toutes les phases normales de la vie, de l'enfance à la vieillesse ?

Le mot possibilité peut signifier ici soit une possibilité pratique (appliquée), soit une possibilité scientifique, soit une possibilité logique ou rationnelle. Par possibilité pratique, j'entends ce qui est réalisable pour des gens comme vous et moi ou pour tout homme ordinaire comme nous. Ainsi voyager à travers l'océan, atteindre le fond de la mer, monter jusqu'à la lune... tout cela est devenu chose effectivement praticable, car il y a des gens qui le font effectivement, d'une façon ou d'une autre.

Par possibilité scientifique, J'entends les choses que des gens, comme vous et moi, ne pourraient pas mettre en application par les moyens dont dispose l'humanité contemporaine, mais dont la possibilité de réalisation dans certaines conditions et par des moyens spéciaux ne peut être écartée par la science et ses orientations changeantes.

Ainsi, rien dans la science n'autorise de récuser la possibilité pour l'homme de monter vers la planète Vénus. Au contraire, les indices scientifiques actuels militent en faveur d'une telle éventualité, bien qu'un exploit de ce genre ne soit pas à la portée de tout le monde.

Car, en fait, la différence entre l'ascension vers la lune et l'ascension vers Vénus n'est qu'une question de degré, et ne représente que l'aplanissement de quelques difficultés supplémentaires, dues au supplément de distance entre la première et la seconde planète. Donc monter à Vénus est possible scientifiquement, bien qu'il ne le soit pas effectivement.

En revanche, atteindre le Soleil, en plein ciel, n'est pas possible scientifiquement, c'est-à-dire que la science n'a pas l'espoir d'y parvenir, puisqu'on ne peut concevoir scientifiquement ni expérimentalement la possibilité de fabriquer la cuirasse protectrice, capable de résister à la chaleur du Soleil qui représente une fournaise parvenue au plus haut degré que l'homme puisse imaginer.

Par possibilité logique ou philosophique, j'entends celle que la raison ne peut récuser, selon les lois qu'elle perçoit à priori.

Ainsi on ne saurait diviser logiquement trois oranges en deux parties à la fois et sans fraction, car la raison perçoit préalablement à toute expérience que le nombre trois est impair et non pas pair et qu'il ne peut être divisé en deux parties égales, une telle division nécessitant que le nombre soit pair;

Autrement ce nombre serait à la fois pair et impair, ce qui est contradictoire or la contradiction est logiquement impossible.

En revanche, il n'est pas impossible, selon la logique, que l'homme puisse traverser le feu ou monter au Soleil sans se faire brûler par la chaleur, car il n'y a pas de contradiction dans la supposition que la chaleur ne passe pas du corps le plus chaud vers le corps le moins chaud , alors que cette supposition est contraire à l'expérience, laquelle a démontré la transmissibilité de chaleur du corps le plus chaud vers le corps le moins chaud, jusqu'à ce que les deux corps deviennent d'une température égale.

De ce qui précède on peut conclure que la sphère de la possibilité logique est plus large que celle de la possibilité scientifique et celle-ci est à son tour plus large que celle de la possibilité pratique.

En ce qui concerne la possibilité d'une longévité s'étendant sur plusieurs milliers d'années, elle est sans doute logiquement concevable, car du point de vue rationnel abstrait, elle n'est pas contradiction, car la vie, en tant que concept, ne comporte pas une mort rapide, et cela est indiscutable.

De même, il est indiscutable que cette longue vie n'est pas possible sur le plan pratique, ni ne saurait être identifiée à la possibilité de descendre au fond de la mer ou de monter sur la lune; Car la science, au stade où elle se trouve actuellement, et par les moyens et les instruments dont elle dispose effectivement jusqu'à présent, ne peut prolonger la vie de l'homme de plusieurs centaines d'années. La preuve en est que les gens les plus attachés à la vie et les plus qualifiés pour se servir des possibilités de la science, ne peuvent jouir d'une vie plus longue que d'habitude.

Quant à la possibilité scientifique d'une telle longévité, rien dans la science ne permet de la refuser théoriquement. En fait il s'agit là d'un problème en rapport avec la qualité physiologique du phénomène de la sénilité et de la vieillesse chez l'homme ce phénomène traduit-il une loi naturelle qui impose aux tissus et aux cellules de l'homme une sénescence progressive, et mène à une régression de fonctionnement, une fois qu'ils arrivent au terme de leur développement maximal, qui un arrêt total de toute activité, mêmes si on les à l'abri, de toute influence extérieure ? Ou bien cette sénescence et cette régression dans les tissus et les cellules du corps, découlent-elles d'une lutte qui oppose celui-ci à des facteurs extérieurs, tels que les microbes ou l'empoisonnement qui l'atteindraient à la suite d'une nutrition excessive, d'un travail excessif... ou de tout autre facteur ?

On a là une question que la science se pose aujourd'hui et à laquelle elle se propose d'apporter des réponses sérieuses et nombreuses. Si nous nous en tenons au point de vue scientifique qui tend à interpréter vieillesse et sénilité comme le résultat d'une lutte ou d'un contact entre le corps et des facteurs extérieurs donnés, nous devons admettre qu'il est possible théoriquement que les tissus du corps puissent continuer à vivre, à survivre au phénomène de la vieillesse, et à le vaincre définitivement, si l'on parvenait à les mettre à l'abri de ces facteurs.

Et si nous prenons en considération un autre point de vue scientifique, celui qui a tendance à supposer que la vieillesse est une loi naturelle inhérente aux cellules et aux tissus vivants c'est-à-dire que ceux-ci portent substantiellement le germe de leur périssement inévitable qui passe par la phase de la vieillesse et de la sénilité pour finir dans la mort, rien ne nous empêche d'exclure l'inflexibilité de cette loi. Si nous supposons que cette loi est cohérente, nous pensons du même coup qu'elle est sûrement flexible.

Car aussi bien dans notre vie ordinaire qu'à travers les observations des savants dans les laboratoires scientifiques, on peut remarquer que la vieillesse, en tant que phénomène physiologique, est atemporel : elle peut survenir prématurément ou tardivement.

Aussi n'est-il pas rare de voir un homme âgé possédant des membres souples et en état de jeunesse, comme les médecins l'affirment eux mêmes. Les savants ont

même pu profiter de la flexibilité de cette loi pour prolonger la vie de certains animaux des centaines de fois leur longévité ordinaire, en créant des conditions et des facteurs qui retardent l'effet de la loi de la vieillesse.

Il est donc établi par la science, que les effets de cette loi peuvent être scientifiquement retardés grâce à la création de conditions et de facteurs particuliers, bien que la science n'ait pu jusqu'à présent en faire l'application sur des êtres aussi complexes que l'homme. La différence entre la possibilité scientifique et l'application effective, traduit dans ce cas une différence de degré de difficulté entre l'application de cette possibilité sur l'homme et son application sur d'autres êtres vivants.

Cela veut dire que sur le plan théorique, la science et ses orientations mobiles n'ont rien qui puisse permettre de récuser la possibilité de prolonger l'âge de l'homme, et ce aussi bien si nous interprétons la vieillesse comme étant le produit d'une lutte et de contacts entre les cellules humaines et des facteurs extérieurs, ou l'émanation d'une loi naturelle inhérente à la cellule elle-même, loi qui condamne celle-ci à s'acheminer vers l'anéantissement. On peut donc conclure que la prolongation de la longévité humaine de plusieurs siècles est possible logiquement et scientifiquement, bien qu'elle ne le soit pas encore sur le plan de l'application, mais que l'orientation scientifique s'achemine vers la réalisation de cette dernière possibilité à long terme.

C'est à la lumière de ces données que nous abordons maintenant la question de l'âge d'Al Mahdi (a.s) et l'étonnement et l'interrogation qu'elle soulève.

Ayant démontré la possibilité scientifique et logique d'une telle longévité, ainsi que l'acheminement de la science vers la traduction progressive de cette possibilité théorique en une possibilité applicable et appliquée, il nous semble que l'étonnement n'a plus de raison d'être, sauf en ce qui concerne la difficulté d'admettre qu'Al Mahdi (a.s) ait devancé la science en transformant la possibilité théorique en possibilité réelle, à travers sa propre personne et avant que la science n'atteigne le niveau requis pour pouvoir effectuer réellement cette transformation, car cela équivaudrait à dire que quelqu'un a devancé la science dans la découverte du cancer et de la méningite.

Si le problème résidé dans la question de savoir comment l'islam qui a planifié cette longévité d'Al Mahdi (a.s) a pu devancer le mouvement scientifique en ce qui concerne cette transformation (de la possibilité théorique en possibilité réelle),la réponse est la suivante: l'islam n'a pas devancé le mouvement scientifique seulement dans ce domaine, mais dans bien d'autres.

N'a-t-elle pas lancé des slogans, qui ont servi de plans d'action que la marche indépendante de l'humanité n'a pu concevoir que plusieurs siècles plus tard ?

La Chari'a (la législation islamique révélée), dans son ensemble, n'a-t-elle pas devancé de plusieurs siècles le mouvement de la science et du développement naturel de la pensée humaine ?

N'avait-elle pas apporté des législations pleines de sagesse dont les secrets n'ont pu être saisis que depuis peu de temps ?

Le Message divin n'a-t-il pas dévoilé de secrets de l'Univers qui ne pouvaient effleurer l'esprit de personne, et que la science a fini par reconnaître ?

Si nous croyons à tous ces faits, pourquoi exclurions-nous que DIEU (s.w) puisse devancer la science en ce qui concerne la longévité d'un homme, en l'occurrence Al Mahdi (a.s) ?

Il ne s'agit là que des manifestations de prescience que nous pouvons percevoir directement.

On peut y ajouter d'autres cas que le Message divin nous révèle. Ainsi celui-ci nous révèle que le Prophète (pslp) fut transporté pendant une nuit, de la Mosquée interdite (*) à la Mosquée AL-AQSA (*)! Si nous voulons comprendre cet événement dans la cadre des lois naturelles, il traduit sûrement l'application de celles-ci plusieurs centaines d'années avant que la science n'ait pu y parvenir.

Donc la même expérience divine qui a permis au Prophète (pslp) de se déplacer si vite, bien avant que la science ne soit parvenue à un tel exploit, a permis également au dernier (**) des successeurs pré désignés du Prophète (pslp), d'avoir une vie prolongée avant que la science ne mette en application cette possibilité.

Certes cette longue vie que DIEU (s.w) a accordée au Sauveur Attendu parait extraordinaire jusqu'à aujourd'hui, par rapport à la réalité de la vie des gens et aux expériences des savants.

Mais le rôle transformateur décisif auquel ce Sauveur est préparé n'est-il pas aussi extraordinaire en comparaison avec la vie familière et ordinaire, et les diverses évolutions historiques que l'humanité a vécues?

N'est-il pas chargé justement de transformer le monde et de reconstruire sa structure de civilisation sur des principes du bon droit et de la justice ?

Pourquoi s'étonner du fait que la préparation de ce rôle extraordinaire soit accompagnée de certains phénomènes extraordinaires et inhabituels, tel que la longue vie de Sauveur Attendu ?

Si extraordinaire et inhabituel que puisse paraître ce phénomène (la longue vie

d'Al Mahdi (a.s)), il n'est guère plus étrange que le rôle extraordinaire lui-même, que le Sauveur doit jouer le Jour Promis.

(*) la Mosquée interdite (Al Haram) est à Médine en Arabie Saoudite, alors que la Mosquée Al-Aqsa se trouve à Jérusalem, en Palestine. Avec les moyens de transport (les chameaux) dont on disposait à l'époque, ce trajet nécessitait un voyage de plusieurs jours.

(* *) l'imam Al-Mahdi.

Si nous admettons la possibilité de ce rôle grandiose, unique en son genre dans l'histoire de l'humanité, pourquoi n'admettrions-nous pas une longévité qui n'a pas de semblable dans notre vie ordinaire ?

Je ne sais pas si c'est par pure coïncidence que les deux seuls hommes chargés de vider l'humanité de son contenu corrompu et de la reconstruire soient dotés d'une longévité sans commune mesure avec la nature ? Le premier, c'est Noé (a.s) qui a joué son rôle dans le passé de l'humanité et dont le Coran dit qu'il a vécu "mille moins cinquante ans" parmi son peuple, et qu'il a pu, grâce au déluge, reconstruire le monde. Le second, c'est Al Mahdi (a.s), qui a vécu jusqu'à présent plus de mille ans parmi son peuple, et qui devra jouer son rôle de reconstruire le monde, dans l'avenir de l'humanité, et le Jour Promis.

Pourquoi accepter Noé (a.s) qui a vécu environ mille ans et refuser Al Mahdi (a.s) ?

LE MIRACLE DE LA LONGEVITE Al Mahdi LE MIRACLE DE LA LONGEVITE

Jusqu'à présent nous avons établi que la longue vie est scientifiquement possible. Mais supposons maintenant qu'elle ne le soit pas (sur le plan scientifique) et que la loi de la vieillesse et de la caducité se veuille rigoureuse, que l'humanité ne puisse la modifier ni en changer les conditions et les circonstances, ni aujourd'hui, ni à long terme. Dans ce cas, que signifie la longue vie d'Al Mahdi (a.s) ?

Elle signifie que la longue vie d'un homme - Noé ou Al Mahdi (a.s) - étendue sur plusieurs siècles est un défi aux lois naturelles dont la démonstration est faite par la science et les moyens modernes de l'expérience et de l'induction.

Il s'en suit que ce phénomène est considéré comme un miracle rendant caduque une loi naturelle dans un cas particulier, afin de permettre de préserver la vie d'une personne chargée de sauvegarder le message divin, et que ce miracle n'est ni unique en son genre, ni étranger à la doctrine musulmane émanant du texte coranique ou de la Sunna. Car en fait, la loi de la vieillesse et de la sénilité n'est pas plus rigide que la loi de la transmission de la chaleur d'un corps plus chaud à

un autre moins chaud jusqu'à ce que leur température soit égale, loi qui fut mise en veilleuse pour protéger la vie d'Abraham à un moment où ce moyen était le seul adéquat pour y parvenir.

Ainsi lorsqu' Abraham fut jeté au feu : "Nous dîmes : "ô feu, sois sur Abraham, froidure et sécurité" ; et il en est sorti Indemne. Beaucoup d'autres lois naturelles ont été suspendues pour protéger la vie des prophètes et des apôtres de DIEU (s.w) sur la terre. C'était le cas lorsque DIEU (s.w) a fendu la mer pour Moïse, ou lorsqu'il a fait croire aux Romains qu'ils avaient arrêté Jésus alors qu'ils ne l'avaient pas fait, ou lorsqu'il a sorti le prophète Mohammed de sa maison à l'insu de ses ennemis Quraychites qui ce cernaient cette maison et le guettaient avec vigilance, en attendant le moment propice pour l'attaquer.

Tous ces exemples traduisent la suspension des lois naturelles en vue de protéger quelqu'un dont la Providence veut préserver la vie. Que la loi de la vieillesse soit rangée parmi ces lois.

De tout ce qui précède, nous pourrions déduire un concept ou une règle générale en vertu de laquelle chaque fois que la sauvegarde de la vie d'un envoyé de DIEU (s.w) sur la terre dépend de la suspension d'une loi naturelle, et que le maintien de la vie de cet individu est nécessaire à la réalisation d'une mission qui lui est confiée, la Providence intervient pour suspendre cette loi afin de permettre l'accomplissement de cette mission.

Et inversement, lorsque la mission d'un individu à laquelle DIEU (s.w) l'a prédestiné - est terminée, celui-ci passe de vie à trépas et meurt naturellement ou en martyr, selon les lois de la nature. A propos de cette règle générale, la question suivante pourrait se poser : comment une loi peut-elle être suspendue et comment la relation nécessaire qui s'établit entre les phénomènes naturels peut-elle être coupée ? Une telle supposition ne contredit-elle pas la science qui a découvert la dite loi naturelle et déterminé ladite relation nécessaire, sur une base expérimentale et inductive ?

La réponse à ces interrogations est fournie par la science elle-même qui a renoncé à l'idée de la nécessité dans la loi naturelle. Expliquons-nous là-dessus : la science découvre les lois naturelles sur la base de l'expérience et de l'observation régulière. Lorsque l'avènement d'un phénomène est toujours suivi d'un autre phénomène, on déduit de cette succession régulière une loi naturelle stipulant que chaque fois, qu'un phénomène apparaît, un autre doit le suivre. Mais la science ne suppose pas l'existence, dans cette loi, d'une relation nécessaire entre les deux phénomènes et inhérente à l'un et à l'autre ;

Car la nécessité est un état métaphysique que ne peuvent déceler ni l'expérience ni les moyens d'investigations inductives et scientifiques. Aussi, la logique

scientifique moderne affirme telle que la loi naturelle - en question - telle qu'elle est définie par la science, ne stipule pas l'existence d'une relation nécessaire, mais seulement d'une concomitance constante entre deux phénomènes.

C'est pourquoi si un miracle se produit qui sépare les deux phénomènes d'une loi naturelle, il ne s'agit pas là d'une rupture d'une relation nécessaire entre les deux phénomènes.

En réalité, le miracle dans son acception religieuse est devenu plus compréhensible à la lumière de la logique scientifique moderne que selon le point de vue classique des relations causales. Car le dit point de vue classique supposait que chaque fois que la concomitance entre deux phénomènes est constante il y a forcément une relation de nécessité entre eux. Or la nécessité signifie ici l'impossibilité de séparer les deux phénomènes l'un de l'autre. Mais cette relation s'est transformée, dans la logique scientifique moderne, en loi de concomitance ou de succession constante entre les deux phénomènes, qui ne suppose pas l'existence de la nécessité métaphysique.

De cette façon, le miracle devient un cas exceptionnel à cette constance dans la concomitance ou la succession, sans se heurter à une nécessité ni conduire à une impossibilité, mais à la lumière des fondements logiques de l'induction, nous sommes d'accord avec le point de vue scientifique moderne, suivant lequel l'induction ne démontre pas une relation de nécessité entre les deux phénomènes; toutefois nous estimons qu'elle indique l'existence d'une explication commune à la constance de la concomitance ou de la succession continuelle entre les deux phénomènes.

Cette explication commune peut être formulée aussi bien sur la base de la supposition d'une nécessité intrinsèque que sur celle d'une sagesse ayant conduit le Régulateur de l'univers à relier continuellement certains phénomènes à d'autres, et qui nécessite parfois l'exception ; auquel cas le miracle se produit.

POURQUOI VOULOIR TANT PROLONGER SA VIE ?

Nous abordons maintenant la seconde question : pourquoi DIEU (s.w) tient-il tant à cet homme en particulier, au point de suspendre pour lui les lois de la nature ? Pourquoi la direction du Jour Promis ne serait-elle pas confiée à un individu que l'avenir engendrerait et que les circonstances préludant à ce jour rendraient assez mûr pour surgir sur la scène et jouer le rôle qu'on attend de lui ? En un mot : pourquoi cette longue disparition et quelle est sa justification ?

Beaucoup de gens posent ces questions et ne veulent pas entendre une réponse qui relève de la métaphysique. Certes, pour nous la réponse est évidente : nous

croyons que les douze imams - auxquels nous croyons constituent un ensemble soudé dont aucune partie ne peut être remplacée(1) .

Mais les interrogateurs, eux, réclament une explication sociologique de cette question, explication basée sur les vérités tangibles de la grande opération de changement qu'Al Mahdi (a.s) devra mener le Jour Promis et sur les exigences concrètes de celui-ci.

(1) par conséquent, Al Mahdi (a.s), douzième imam de cet ensemble soudé et indissociable, est irremplaçable et doit jouer le rôle que la Volonté divine lui a fixé, le Jour Promis. N.D. T.

(') N. D. T.

Aussi, pour les satisfaire, laissons-nous de côté, provisoirement, notre croyance aux caractéristiques de cet ensemble de douze imams infaillibles - dont fait partie Al Mahdi (a.s) et abordons la question de la façon suivante : dans la mesure où ladite opération de changement peut s'expliquer elle-même à la lumière des lois et des expériences de la vie, il nous reste à savoir si le prolongement de l'âge du dirigeant qui devra la conduire constitue un des facteurs de son succès et de son bon déroulement ? (c'est ce qui nous permet de rester dans le domaine du concret)

Nous répondons par l'affirmative à cette question, et cela pour plusieurs raisons : le grand changement radical nécessite que son dirigeant soit dans un état psychologique exceptionnellement favorable dans lequel il éprouve un sentiment de supériorité vis-à-vis des entités orgueilleuses que DIEU (s.w) l'a préparé à détruire et à remplacer par une civilisation nouvelle et un monde nouveau. Car plus la civilisation que le guide combat, lui parait banale, et plus il est conscient qu'elle ne forme qu'un point infime sur la longue trajectoire de la civilisation humaine, plus il se sent psychologiquement apte à l'affronter, à lui résister et à poursuivre sa lutte contre elle jusqu'à la victoire.

Il est évident que la force de ce sentiment doit être proportionnelle à celle de l'entité et de la civilisation qu'on veut changer : plus cette entité est solide et plus cette civilisation est enracinée et orgueilleuse, plus ce sentiment doit être fort. ?tant donné que le message du Jour Promis vise à changer radicalement un monde imprégné d'injustice et d'iniquité, ainsi que toutes ses valeurs de civilisation et ses différentes entités, il est naturel qu'il (ce message) exige un exécutant dont la volonté de changement soit plus forte que le monde à changer, et qui ne soit pas né sous la civilisation qu'on veut juguler et remplacer par une civilisation de justice et de bon droit.

Autrement, un exécutant qui a grandi au sein d'une civilisation enracinée et

couvrant le monde de son pouvoir, de ses valeurs et de ses idées, éprouve envers elle un sentiment d'infériorité, étant donné qu'il est né sous son règne, qu'il la voyait très grande depuis qu'il était tout petit, et qu'il ne voyait que ses différents aspects depuis qu'il avait ouvert les yeux. En revanche la situation est tout autre pour quelqu'un comme Al Mahdi (a.s) qui s'est enfoncé dans les profondeurs de l'histoire et a vécu le monde avant que cette civilisation n'ait vu la lumière, quelqu'un qui a regardé les grandes civilisations régner sur le monde l'une après l'autre avant de s'écrouler chacune à son tour; Quelqu'un qui, après avoir vu tout cela de ses propres yeux et non à travers les livres d'histoire, et vécu toutes les phases de formation de cette civilisation (que le sort a voulu faire le dernier chapitre de l'histoire de l'homme, laquelle doit s'achever sur l'avènement du Jour Promis) puisqu'il a assisté à sa naissance sous forme de petits germes presque invisibles, à sa première phase de formation dans les entrailles de la société humaine où elle guettait l'occasion pour en sortir et se développer, à sa phase de développement lorsqu'elle commença à grandir et à essayer de ramper en trébuchant, et enfin à sa phase de redressement alors qu'elle prospérait et tendait vers le gigantisme et la domination sur le sort du monde entier.

Oui, un tel individu qui a vécu avec une sagacité et une lucidité parfaites toutes ces phases, envisage ce géant qu'il veut combattre en homme qui a vécu tangiblement et non à travers les livres d'histoire, cette longue étendue historique. Il ne considère ce géant ni comme inéluctable ni à la manière dont J.J . Rousseau regardait la monarchie en France. (En effet, on dit de Rousseau qu'il se sentait horrifié à l'idée d'une France sans roi, bien qu'il fût l'un des grands penseurs et philosophes qui appelaient à développer la situation politique en vigueur à cette époque-là et ce parce qu'il avait vécu et grandi sous la monarchie).

Contrairement à Rousseau, l'homme dont les racines s'enfoncent dans l'histoire, a le prestige et la force de celle-ci, et a le net sentiment que l'entité et la civilisation qui l'entourent, sont les produits d'un jour de l'histoire où des circonstances propices ont favorisé leur naissance, qu'un autre jour viendra où d'autres circonstances les rayeront de la carte et effaceront toutes leurs traces du passé proche et lointain, et que l'âge historique des civilisations et des entités, si long soit-il, ne constitue que des jours comptés par rapport à la longue vie de l'histoire. Avez-vous lu la sourate de la "Grotte"* qui relate l'histoire de ces jeunes gens à qui DIEU (s.w) "a accru la guidée"** après qu'ils avaient cru en LUI '?

Savez-vous ce que DIEU (s.w) leur a fait lorsqu'ils sont tombés dans le désespoir et la lassitude, après qu'ils s'étaient heurtés à une entité gouvernante païenne, impitoyable et déterminée à étouffer toute graine d'unicité, et qu'ils se sont réfugiés dans la grotte pour implorer DIEU (s.w) de résoudre leur problème, désespérés qu'ils étaient d'y trouver eux-mêmes une solution, et indignés de voir le Faux continuer à gouverner, à persister dans l'injustice, à avoir raison du Bon Droit et à éliminer quiconque était épris du Vrai ? DIEU (s.w) les a endormis

pendant 339 ans dans cette grotte ; puis il !es a réveillés et les a rendus à la vie, après que l'entité qui les avait impressionnés de sa force et de son injustice, s'était écroulée et était devenue un souvenir historique qui n'émeut ni n'effraie personne ; et tout cela, pour que ces jeunes gens assistent à l'élimination de ce Faux dont lis ne supportaient pas l'étendue, la force et la continuation, et pour qu'ils voient de leurs propres yeux sa fin et constatent eux-mêmes sa banalité.

(*) Chapitre du Coran.

(**) la fait d'être placé dans le Droit Chemin, d'être bien guidé.

Si les jeunes de la grotte ont pu assister à cette scène - qui a suscité en eux tant d'impulsion et de fierté à travers cet événement exceptionnel qui a prolongé leur vie de 300 ans, la même chose peut se réaliser pour le Guide Attendu, à travers une longue vie qui lui permettra de voir le géant alors qu'il n'était qu'un nain, l'arbre colossal, alors qu'il n'était qu'une graine, le cyclone lorsqu'il n'était qu'un souffle.

En outre, l'expérience que le Guide du Jour Promis acquiert en assistant à la procession de tant de civilisations successives et en observant directement leur mouvement et leur développement, joue un rôle important dans la formation intellectuelle de ce Guide ainsi que dans l'expérience future qu'il doit mener, puisqu'elle le met au contact de beaucoup de situations qui comportent des points forts et des points faibles, des erreurs et des pertinences, et lui confèrent une plus grande capacité d'apprécier les phénomènes sociaux, étant parfaitement conscient de leurs causes et de leurs enchevêtrements historiques.

L'opération de changement assignée au Guide Attendu, repose sur un message déterminé, en l'occurrence, l'islam.

Il est donc naturel que cette opération exige un dirigeant proche des premières sources de l'islam et ayant une personnalité forgée indépendamment et à l'abri de toutes les influences de la civilisation qu'il est destiné à combattre. Car un individu qui naît et grandit au sein de ladite civilisation et dont les idées et les sentiments se forment dans son cadre, ne saurait généralement se débarrasser des séquelles et des impacts qu'elle laisse sur lui, même lorsqu'il est décidé de mener un combat de changement contre elle.

Pour qu'un leader destiné à mener une bataille de changement dans une civilisation, ne soit sous l'influence de celle-ci, il faudrait que sa personnalité soit complètement formée dans une phase de civilisation antérieure et plus ou moins proche - dans l'esprit général et dans le principe - de celle qui doit être instaurée sous sa direction, le Jour Promis.

COMMENT S'EST PARACHEVEE LA FORMATION DU GUIDE ATTENDU ?

Il s'agit de répondre maintenant à la troisième question de la série : Comment la formation du Guide Attendu a-t-elle pu se parachever alors qu'il n'avait vécu auprès de son père, l'Imam Al-Askari (a.s), que jusqu'à l'âge de cinq ans à peine, donc pendant la première enfance, ce qui ne saurait suffire normalement à la maturation de sa personnalité ?

La réponse en est qu'Al Mahdi (a.s) est devenu Imam des musulmans en succédant à son père, à un âge très jeune. Or il ne pouvait accéder à cette dignité (l'imamat) que S'il jouissait des qualités intellectuelles et spirituelles requises.

Notons à cet égard que l'imamat prématuré était un .phénomène courant chez ses grands parents, puisque plusieurs d'entre eux l'ont connu avant lui. Ainsi, l'Imam Mohammed Ibn Ali-Al-Jawad s'est chargé de cette dignité à l'âge de 8 ans, l'Imam Ali Ibn Mohammed Al Hâdi à l'âge de 9 ans, l'Imam Abû Mohammed Al-Hassan Al-Askari (a.s), le père du Guide Attendu, à l'âge de 22 ans.

Nous disons "Phénomène" de l'imamat, car l'imamat avait pris, sous quelques-uns des grand'parents d'Al Mahdi (a.s), une signification concrète et pratique que les musulmans ont vécue dans leur expérience avec ces Imams. Aussi est-il absurde de chercher la preuve ou la démonstration d'un phénomène aussi évident et clair que l'expérience de toute une nation.

Nous nous expliquons là-dessus, à travers les points suivants

A. - L'Imamat des Imams d'Ahl-Bayt (a.s) ne constituait pas un centre de pouvoir et d'influence transmis héréditairement, de père en fils, et soutenu par un gouvernement, comme c'était le cas des Fatimides et des Abbassides. Loin de là. L'Imarn obtenait l'allégeance des bases populaires en les pénétrant spirituellement et en les convainquant intellectuellement du mérite de son Imamat et de son aptitude à guider et à diriger la Umma sur des bases spirituelles et intellectuelles.

B. - Ces bases populaires se sont formées depuis la première époque de l'islam, et elles se sont épanouies et élargies sous les Imamats d'Al-Baqir et de son fils Al-Sadiq. L'école que ces deux imams ont patronné parmi ces bases constituait un courant intellectuel largement répandu dans le monde islamique et comprenant des centaines de faqihs, de théologiens, d'exégètes et de savants spécialisés dans les divers domaines du savoir Islamique et humain, connus à l'époque. A ce propos Al-Hassan Ibn Ali Al-Wacha a dit: "je suis entré dans la mosquée d'Al-Kufa et j'ai vu neuf cents cheiks qui citaient tous Jaafar Ibn Muhammed".

C. - Les conditions que cette école représentative des bases populaires de la société islamique posait à la nomination d'un imam et afin de s'assurer de sa qualification et de sa compétence pour un tel poste, sont très sévères, car elle croyait qu'un imam ne méritait ce titre que s'il était le plus savant des savants de son époque (*).

D. - L'école et ses bases populaires ont offert de grands sacrifices pour pouvoir défendre sa foi en l'imamat, car celui-ci représentait, pour le califat (**) de l'époque, un danger menaçant sa conception, tout au moins sur le plan idéologique ; et c'est ce qui a conduit les autorités à organiser régulièrement des campagnes de liquidation et de persécution contre les adeptes de cette école, lesquels seront assassinés, emprisonnés ou éteints par centaines dans les ténèbres des geôles. Cela signifie que croire à l'imamat d'Ahl-Bayt (a.s) coûtait cher à ces adeptes et ne leur offrait comme récompense que le rapprochement supposé de DIEU (s.w).

(*) Rappelons que le mot imam signifie étymologiquement: Celui qui marche devant, et par extension le guide que l'on imite. N.D.T.

(**) le Califat était le pouvoir officiel.

E.- Les Imams auxquels ces bases ont prêté serment d'allégeance n'étaient pas à l'écart de leurs partisans, ni cloîtrés dans des tours d'ivoires comme le font les sultans avec leurs peuples. Ils ne s'en séparaient que lorsque les autorités les en éloignaient, en les mettant en prison ou en les bannissant. On peut constater l'existence de ces contacts permanents entre les Imams et leurs adeptes, à travers leurs correspondances, à travers les visites que les fidèles rendaient aux Imams lorsqu'ils venaient à Médine pendant la saison du pèlerinage, à travers les voyages que les Imams effectuaient, à travers les représentants qu'ils envoyaient aux quatre coins du monde islamique.

Un grand nombre de rapporteurs et de transmetteurs de hadith font état des divers contacts qui montrent qu'il y avait un échange constant entre chaque Imam et ses bases ramifiées à travers les différentes régions de la nation islamique et les différentes catégories sociales.

F. - Le Califat contemporain des imams considérait ceux-ci et leur autorité spirituelle comme une source de danger pour son entité et son pouvoir. C'est pourquoi, il a tout fait pour entamer cette autorité et était conduit même à commettre des bavures, à se montrer cruel et tyrannique, lorsque la nécessité de renforcer ses positions se faisait sentir. Les campagnes d'emprisonnement et de persécution contre les imams eux mêmes, n'ont jamais cessé ; bien que de tels agissements aient suscité le mécontentement et l'indignation des musulmans et des partisans des imams, de tous niveaux.

Si nous tenons compte de ces six points, lesquels constituent des vérités historiques incontestables, nous pouvons aboutir à la conclusion suivante : le phénomène de 'l'imamat prématuré" est un phénomène bien réel et n'a rien de fictif ; car lorsqu'un imam monte sur la scène de la vie publique alors qu'il est tout jeune, et s'annonce comme l'imam spirituel et intellectuel des musulmans, et qu'il parvient à constituer un mouvement suivi par tant d'adeptes, il doit nécessairement faire preuve d'une connaissance remarquable dans le domaine de la science et du savoir, et de largeur d'esprit et de compétence dans le domaine du Fiqh (jurisprudence Islamique), de l'exégèse et des doctrines ; sinon les bases populaires de l'imamat (qui étaient comme nous l'avons indiqué, en contact permanent avec leurs imams, et pouvaient par conséquent connaître les détails de leur vie et de leur personnalité) ne l'auraient pas accepté comme Imam.

Comment peut-on, en effet imaginer que les masses, dont se composaient ces bases populaires, soient acquises à un "Imam-enfant" qui s'annonçait devant elles, et au vu et au su de tout le monde, comme étant l'Imam des musulmans et l'?tendard de l'islam, et acceptent de sacrifier pour lui leur sécurité et leur vie, sans se donner la peine de vérifier de quoi il était capable et sans qu'elles soient suffisamment frappées par son imamat prématuré pour être tentées de sonder la réalité de ses qualifications et d'évaluer sa personnalité ?

Même si l'on suppose que ces masses n'aient rien tenté pour sonder sa situation, aurait-il été possible qu'elles n'aient pas fini par connaître la vérité après des mois ou des années pendant lesquels elles étaient en contact permanent avec cet "enfant-imam" ? Celui-ci aurait-il pu dissimuler sa pensée et son savoir d'enfant, malgré les contacts fréquents qu'il avait avec les fidèles, si sa pensée et son savoir étaient vraiment ceux d'un simple enfant ? A supposer que les bases populaires de l'imamat d'Ahl-Bayt (a.s) n'aient pas eu l'occasion de découvrir la vérité de la situation (le fait que l'enfant fût réellement un enfant et rien de plus, et qu'il n'eût pas les qualités d'imam), pourquoi le califat de l'époque (pour qui l'imam représentait un véritable danger) s'est' tu sur cette vérité et ne l'a-t-il pas exploitée à son profit ? Pourtant, cela aurait été tellement facile pour les autorités de l'époque - le califat - si l'Imam Al Mahdi (a.s) avait été réellement un enfant dans sa pensée et sa culture; comme tout enfant ordinaire de cet âge . Quelle meilleure dénonciation que de montrer aux chiites et aux autres que le prétendant à l'imamat aurait été un enfant et rien de plus, et de démontrer ainsi son incompétence pour le leadership spirituel et intellectuel des musulmans ?

S'il était difficile de convaincre les gens de l'incompétence - pour l'imamat - d'un homme de quarante ou de cinquante ans, imbu de la culture de son époque, une telle difficulté ne se fût pas présentée, s'il s'était agi de les convaincre de l'incapacité d'un enfant - quelles que fussent son intelligence et sa sagacité - d'assumer la responsabilité d'un imamat si exigeante et si lourde chez les chiites imamites !

Cela aurait été beaucoup plus facile, en tout cas, que les méthodes compliquées et risquées que les autorités de l'époque ont adoptées pour combattre l'imamat.

La seule explication de l'abstention du califat de l'époque de jouer cette carte, est qu'il savait que "l'imamat prématuré" était une réalité et n'avait rien d'artificiel. En fait, il est arrivé à cette conclusion après avoir essayé vainement de le discréditer.

L'histoire nous relate des tentatives de ce genre, vouées toutes à l'échec, sans mentionner aucune situation dans laquelle "l'imamat prématuré" eût été ébranlé ou inquiété, ni aucun cas où "l'enfant-imam" eût rencontré une difficulté dépassant sa compétence ou entamant la confiance des fidèles. Ainsi s'explique notre affirmation que "l'imamat prématuré" était un phénomène réel dans la vie d'Ahl-Al Bayt (a.s) et non une simple supposition.

Rappelons, en outre, que ce phénomène réel n'est pas un fait sans précédent : On lui retrouve des racines et des cas similaires dans le patrimoine divin apparu à travers les différents messages célestes, Yahya (Jean) en est un exemple.

(..."? Jean, Tiens le Livre avec force !" - Et Nous lui apportâmes la sagesse, tout jeune qu'il était...").

Coran IXX, 12.

Ayant établi que "l'imamat prématuré" était un phénomène qui a existé réellement dans la vie d'Ahl-Al Bayt (a.s), il ne nous reste aucune objection à l'imamat prématuré d'Al Mahdi (a.s) et au fait qu'il soit succédé à son père dès son enfance.

COMMENT CROIRE QU'AL MAHDI (A.S) A EXISTE REELLEMENT ?

Nous voilà devant le 4éme problème : même si l'on admet que l'hypothèse du "Guide Attendu" est plausible avec tout ce qu'elle comporte de longévité, d'imamat prématuré et d'absence silencieuse (*), il reste que cette plausibilité ne suffirait pas pour que l'on acquière la conviction de l'existence effective d'Al Mahdi (a.s). Que faire donc pour avoir cette conviction ? Les quelques hadiths attribués au Prophète et rapportés par des sources Livresques suffisent-ils à nous persuader parfaitement de l'existence effective d'Al Mahdi (a.s) ? Comment prouver qu'Al Mahdi (a.s) avait une existence historique réelle et que ce n'était pas une simple supposition érigée en réalité dans l'esprit d'un grand nombre d'individus, à la suite des circonstances psychologiques particulières ?

(*) le fait qu'on n'a pas de nouvelles de l'imam Al Mahdi (a.s) depuis sa disparition volontaire, bien qu'il soit toujours vivant et qu'il assiste au déroulement des événements de l'humanité, selon la doctrine des chiites Imamites duodécimains. N. D, T.

Notons tout d'abord, en guise de réponse, que l'idée d'Al Mahdi (a.s), en tant que Guide Attendu pour le changement du monde vers le meilleur, est tirée des hadiths du Prophète en général, des Imams d'Ahl-Al-Bayt (a.s) en particulier, et confirmée dans beaucoup de textes insoupçonnables. Ainsi on a décompté 400 hadiths prophétiques établis à ce sujet par des chaînes (*) sunnites (1), et plus de six mille par des chaînes chiites et sunnites confondues (2). Il s'agit là d'un chiffre record par rapport à beaucoup de questions Islamiques évidentes sur lesquelles les musulmans n'ont pourtant pas de réserves normalement.

Quant à l'incarnation de cette idée par le douzième Imam en personne, il y a suffisamment d'arguments solides qui la rendent tout à fait convaincante et qu'on peut ramener à deux types de preuves : la preuve islamique et la preuve scientifique. La première nous permet de démontrer l'existence du Guide Attendu, et la seconde doit nous conduire à constater qu'Al Mahdi (a.s) n'est pas un mythe, ni une pure vue de l'esprit, mais une vérité établie par la réalité historique.

La preuve islamique consiste en des centaines de hadiths attribués au Prophète et aux Imams d'Ahl-Al-Bayt (a.s) et qui Indiquent qu'Al Mahdi (a.s) fut pré désigné (3), qu'il était de la famille d'Ahl-Al-Bayt (a.s), descendant de Fatima (a.s), de la lignée d'Al Hussayn et le neuvième descendant de celui-ci, et que les Imams successeurs du Prophète étaient au nombre de douze. Ces hadiths précisaient donc "l'idée générale" d'Al Mahdi (a.s), la matérialisaient en la personne du douzième Imam d'Ahl-Al-Bayt (a.s). Ils étaient nombreux et répandus, malgré la prudence des Imams d'Ahl-Al-Bayt (a.s) et leur souci de ne pas trop divulguer en public la prédestination du futur Guide Attendu, pour lui éviter toute tentative d'assassinat ou d'élimination.

(*) chaîne de transmetteurs des hadiths du Prophète

(1) voir à ce propos le très sérieux ouvrage de Sayyed Sadr Al-Dine Ai-Sadr: "Al Mahdi (a.s)".

(2) voir "Muntakhab Al-Athar Fil Imam Ai- Thani Achar", de Cheikh Lutfallah Al-Safi.

(3) désigné par le texte (nass).

Le grand nombre de hadiths concordants n'est pas le seul critère de leur crédibilité. D'autres indices et caractéristiques militent également en faveur de leur véracité. Ainsi prenons l'exemple de ce hadith prophétique qui parlait de futurs imams (califes, ou princes, selon les différentes chaînes de transmetteurs)

et qui précisait qu'ils seraient au nombre de douze (à quelques nuances près dans le texte du hadith, selon la source de transmission). Il est rapporté, selon certains auteurs, par plus de 270 Riwaya (chaîne de transmission) qui sont citées dans les plus célèbres recueils de hadiths, sunnites et chiites, dont ceux d'Al-Bukhari, de Muslim, d'Al-Tarmadhi, d'Abi Daoud, ainsi que dans Masnad Ahmad, Mustadrak Al-Hakim Ala Al-Sahihayn. Ce qu'il faut surtout retenir, ici, de ce hadith, c'est le fait qu'il est transmis par Al-Bukhari, un contemporain de l'Imam Al-Hâdi et de l'Imam Al-Askari (a.s), ce qui signifie qu'il était rapporté du Prophète avant que son contenu ne se réalisât et avant que l'idée de douze imams ne fût complètement matérialisée.

Cela signifie aussi qu'on ne peut soupçonner ce hadith d'être transmis - et donc formulé - sous l'influence de la réalité imamite duodécimaine (*), ou le reflet de cette réalité. Car les faux hadiths attribués au prophète n'étaient guère antérieurs, dans leur apparition et enregistrement, à la réalité dont Ils sont le reflet ou la justification. ?tant donné qu'il est matériellement établi que le dit hadith fut enregistré avant que la prédiction de l'avènement de douze imams ne soit encore complètement réalisée, on peut s'assurer qu'il n'est pas le reflet d'une réalité, mais l'expression d'une vérité divine, prononcée par quelqu'un dont les paroles étaient des révélations et qui a dit :

"les califes qui me succéderont sont au nombre de douze".

La réalité duodécimaine, commencée avec l'Imam Ali (a.s) et achevée par Al Mahdi (a.s) était la seule incarnation raisonnable de ce hadith prophétique.

(*) les loyalistes des douze imam d'Ahl-Al-Bayt (a.s).

Quant à la preuve scientifique, elle consiste en une expérience que les gens ont vécue pendant une période d'environ 70 ans : la Petite Absence (**). Avant d'entrer dans les détails de cette question, il convient d'expliquer schématiquement ce qu'est la Petite Absence.

La petite Absence traduit la première étape de l'imamat du Guide Attendu. En effet, la Providence a voulu que cet Imam s'efface de la scène publique dès qu'il a reçu la charge de l'imamat, et qu'il gardât l'anonymat vis-à-vis des événements, bien qu'il en soit toujours proche, de cœur et d'esprit.

Mais si cette disparition avait été subite, elle aurait provoqué un grand choc chez les bases populaires de l'imamat dans la Umma ; car ces bases étaient habituées à avoir des contacts avec leur Imam à toutes les époques, à nouer des rapports mutuels avec lui, à faire appel à lui pour résoudre leurs différents problèmes. Si l'Imam était donc disparu à l'improviste de la vue de ses chiites et que ceux-ci s'étaient sentis coupés de leur direction spirituelle et intellectuelle, une telle

disparition subite aurait créé un grand vide impromptu qui aurait pu moissonner et effriter l'entité chiites Il a donc fallu préparer les bases à cette absence afin qu'elles s'y habituassent et s'y adaptassent progressivement.

(* *) al-ghayba al-Sughra = la première occultation d'Al Mahdi (a.s).

De là l'avènement de la Petite Absence pendant laquelle l'Imam a disparu de la vie publique, tout en continuant à communiquer avec ses bases et ses chiites par l'intermédiaire de ses représentants, ses lieutenants et ses hommes de confiance qui constituaient ainsi le trait d'union entre lui et les gens qui croyaient à sa ligne Imamite. Les représentants de l'imam pendant cette période, étaient au nombre de quatre. Les bases qui les fréquentaient en permanence étaient unanimes pour constater leur piété, leur intégrité et leur probité. Ces représentants sont :

1. - Othman Ibn Said Al-Omar.

2. - Muhammad Ibn Othman Ibn Saïd Al-Omar.

3. - Abul Qacim Al-Hussain Ibn Rouh.

4. - Abul Hassan Ali Ibn Muhammad Al-Samri.

lls ont rempli la tâche de représentant de l'Imam successivement et dans l'ordre établi ci-dessus. Chaque fois que l'un d'eux mourait, un autre lui succédait par ordre de l'Imam. Leur tâche consistait à prendre contact avec les chiites, à transmettre leurs questions à l'imam et à leur en rapporter les réponses tantôt oralement tantôt par écrit. Les masses qui étaient chagrinées par la disparition de leur Imam, trouvaient dans ces correspondances et contacts indirects, assurés par les "représentants", une compensation et une consolation. On a remarqué que toutes les signatures et lettres provenant de l'Imam pendant le mandat des quatre représentants, qui a duré environ 70 ans, décelaient une même écriture et les mêmes caractères, et sont donc graphologiquement uniformes.

C'était Al-Samari, le dernier des quatre représentants, qui a annoncé la fin de la phase de la Petite Absence qui se caractérisait par la présence d'un représentant nommé. A partir de la Grande Absence il n'y a plus de représentants nommés et chargés de servir d'intermédiaire entre l'Imam-Guide et les chiites. Le passage de la Petite Absence à la Grande Absence exprime la fin des missions de la première, puisque celle-ci, par son caractère progressif et transitoire, a permis de prémunir les chiites contre le choc et le sentiment de grand vide qu'ils auraient pu éprouver par suite de la disparition de l'imam, de les adapter au fait de l'Absence, et de les préparer progressivement à l'acceptation de l'idée de "la représentation générale", qui signifie que la représentation de l'imam n'est plus assurée par des individus nommément désignés, mais par une ligne générale, la ligne du mujtahid (*) juste (**) et connaissant parfaitement les questions de la vie temporelle et de

la religion, conformément au passage de la Petite à la Grande Absence.

Cela dit, on peut se rendre clairement compte, à la lumière de ce qui précède, qu'Al Mahdi (a.s) était une vérité vécue par toute une communauté musulmane et exprimée par des ambassadeurs et des représentants (de l'Imam) tout au long de 70 ans, à travers les rapports qu'ils ont établis avec les gens. Pendant cette période personne n'a pu remarquer la moindre inexactitude dans les paroles des dits représentants, ni le moindre indice de tromperie dans leur conduite, ni la moindre erreur dans leur transmission de messages. Peut-on donc concevoir qu'un "mensonge" puisse survivre pendant 70 ans et être entretenu tel quel, successivement par 4 personnes qu'aucune relation particulière et privilégiée, de nature à les rendre complice, ne lie, et qui le traitent comme s'il s'agissait d'une vérité vécue par eux-mêmes et vue de leurs propres yeux, sans que rien d'anormal ou de suspect n'apparaisse dans tout cela, et alors qu'ils parviennent à obtenir, par la crédibilité de leur attitude, la confiance de tout le monde en la cause qu'ils prétendent vivre et sentir concrètement ?

On disait jadis que "la corde du mensonge est courte" ! Aussi la logique de la vie montre-t-elle qu'il est pratiquement impossible, si l'on s'en tient au calcul des probabilités, qu'un mensonge puisse se maintenir de cette façon, pendant si longtemps, et dans de telles conditions, sans attirer la méfiance de ceux qui le subissent.

Ainsi, le phénomène de la Petite Absence peut être donc considéré comme une "expérience scientifique" et une réalité objective vécue, qui nous permet de croire à l'existence réelle de l'Imam-Guide, à sa naissance, à sa vie, à sa disparition, à l'annonce générale qu'il a faite de la Grande Absence, qui marque sa disparition de la scène publique et de la vie de tout le monde.

(*) mujtahid : docteur de la loi islamique, parvenu à un niveau où il peut déduire des statuts à partir des sources de la législation.

(* *) mujtahid juste : expression employée pour distinguer le mujtahid juste (équitable, intègre) de celui qui ne l'est pas forcément.

POURQUOI LE GUIDE N'EST-IL PAS R?APPARU ?

Pourquoi le Guide n'est-il pas réapparu pendant toute cette longue période, s'il était vraiment déjà formé et préparé à l'action sociale ? Qu'est-ce qui l'aurait empêché de réapparaître sur la scène publique pendant ou à la fin de la Petite Absence, et d'annoncer la Grande Absence, surtout qu'à cette époque-là, les circonstances relatives à l'action sociale et au changement étaient beaucoup plus

faciles et moins complexes, et que ses contacts réels avec les gens lui auraient permis, grâce aux organisations de la Petite Absence, de rassembler ses bases en vue de commencer solidement son action, à un moment où les forces du pouvoir en place n'avaient pas atteint le niveau auquel est parvenue l'humanité par la suite, grâce au développement scientifique et industriel ?

La réponse est que le succès de toute opération de transformation sociale dépend des circonstances et des conditions objectives, et qu'elle ne pourrait réaliser ses objectifs que lorsque celles-ci se présentaient.

Les opérations de transformation sociale que la Providence déclenche sur la terre ont ceci de caractéristique qu'elles ne dépendent pas, quant aux messages qu'elles comportent, des circonstances objectives, et ce parce que leurs messages sont divins et non le fruit des dites circonstances. En revanche leur exécution est subordonnée aux conditions objectives de la situation à changer; c'est dire que celles-ci déterminent leur minutage et leur succès (de ces opérations). C'est pourquoi, si le Ciel a laissé passer cinq siècles de règne antéislamique et obscurantiste (jahiliyya) avant de révéler son dernier Message à travers le Prophète Muhammad (alors que la terre avait besoin de ce Message bien avant), c'est parce que les circonstances objectives dont dépendait cette révélation exigeaient une telle attente.

Les conditions objectives qui influent sur toute opération de changement sont de deux catégories : la première catégorie crée le terrain propice et l'ambiance générale favorisant l'opération de changement, la seconde a trait au mouvement de changement et aux tournants secondaires qu'il prend. Prenons l'exemple de l'opération de changement que Lénine avait conduite avec succès en Russie : elle était liée d'une part au déclenchement de la Première guerre mondiale et à l'ébranlement de l'empire tsariste - ce qui a contribué à la création du terrain propice au changement - et d'autre part, à quelques facteurs secondaires et accessoires, tels que l'arrivée de Lénine sain et sauf en Russie, après le voyage qui lui a permis de rentrer dans son pays pour y conduire la Révolution. L'importance secondaire de ce facteur réside en ceci que s'il était arrivé un accident quelconque à Lénine, susceptible de l'empêcher de rentrer en Russie, la Révolution aurait probablement perdu la possibilité de s'imposer aussi vite sur la scène.

La Vole divine que rien ne peut affecter, quant aux opérations de changement qu'Elle décide, veut que celles-ci soient tributaires, quant à leur exécution, des conditions objectives qui créent le terrain propice et l'ambiance générale qui favorisent leur succès. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre pourquoi l'islam ne fut révélé qu'après une période de vide pénible, longue de plusieurs siècles et caractérisée par l'absence d'apôtres.

Certes la Toute-Puissance divine était en mesure d'enlever toutes les entraves et d'aplanir toutes les difficultés qui se seraient dressées devant le Message, de lui créer préalablement et miraculeusement le terrain favorable nécessaire à son succès, s'il avait été révélé avant. Mais si DIEU (s.w) n'a pas jugé bon d'utiliser ce moyen, c'est parce que l'épreuve, le calvaire et la souffrance par lesquels l'homme complète sa personnalité imposent à l'action de changement (voulue par DIEU (s.w) d'évoluer naturellement et objectivement (ce qui n'empêche pas DIEU (s.w) d'intervenir parfois et lorsque cela s'avère nécessaire pour la sauvegarde du Message, dans quelques détails relatifs, non à l'atmosphère générale elle-même, mais à certains mouvements qui en découlent). L'illustration de cette intervention se trouve dans le secours et l'appui surnaturels que DIEU (s.w)

apportait quelquefois à ses bons serviteurs, lorsqu'ils se heurtaient à des difficultés insurmontables,' et lorsqu'il y allait de l'intérêt vital du Message. Ainsi, c'est grâce à l'intervention divine que "le feu de Namroud devint fraîcheur et paix sur Abraham" ; que la main traîtresse du Juif qui levait l'épée sur la tête du Prophète, fut paralysée et immobilisée ; que le cyclone violent envahit les campements des infidèles et des polythéistes qui encerclaient Médine le jour de Khandaq, et les effraya. Toutes ces interventions divines ne représentaient que des secours apportés à des moments décisifs, aux péripéties des opérations de changement et non à leur terrain propice, lequel s'est constitué d'une façon naturelle et grâce aux conditions objectives.

En examinant l'attitude d'Al Mahdi (a.s), à la lumière de ces données, nous constatons que l'opération de changement à laquelle il est préparé, se trouve liée, quant à son exécution, tout comme n'importe quelle autre opération de changement social, à des conditions objectives qui contribuent à créer le terrain favorable à sa réalisation.

Aussi est-il naturel que le minutage de cette opération en tienne compte. On sait qu'Al Mahdi (a.s) n'est pas formé pour opérer une action sociale limitée, ni pour réaliser un changement local dans telle ou telle autre partie du monde. La mission à laquelle DIEU (s.w) l'a réservé vise à changer le monde radicalement et à conduire l'humanité, toute l'humanité, des ténèbres de l'injustice vers la lumière de la justice. Pour réussir une opération de changement d'une telle ampleur, il ne suffit pas de faire réapparaître le Guide et son message sur la scène ; autrement elle aurait pu être accomplie à l'époque du Prophète (puisqu'il y avait déjà un guide - le Prophète et son message - l'avènement de l'islam). Ce qu'il lui faut, c'est une atmosphère planétaire propice et une ambiance générale favorisant la réunion des conditions requises pour la réalisation d'un changement planétaire. Or une telle atmosphère planétaire se présenterait mieux à mesure que l'on progresse dans le temps.

Ainsi, sur le plan humain, le sentiment d'épuisement qu'éprouve l'homme de

civilisation, est considéré comme un facteur essentiel de cette atmosphère favorable à l'acceptation du nouveau message. Ce sentiment d'épuisement naît et prend racine chez l'homme (de civilisation), lorsque celui-ci ressort de différentes expériences de civilisation qu'il traverse, accablé par les résultats négatifs de tout ce qu'il y aurait édifié, et éprouvant un besoin de salut qui l'amène à se tourner instinctivement vers la métaphysique ou l'inconnu.

Sur le plan matériel, les conditions objectives de la vie matérielle moderne pourraient être plus propices que celles de l'époque de la Petite Absence, à la réalisation du message à l'échelle planétaire, en raison du raccourcissement des distances, de la large possibilité d'interaction entre les peuples, de la disponibilité des moyens et des instruments nécessaires à la création d'un organe central dont le but serait de sensibiliser les peuples du monde au nouveau message et de les acculturer à cet effet.

Certes, il est indéniable que les forces et les instruments militaires auxquels le Guide devrait faire face, se développent à mesure qu'il reporte le jour de sa réapparition. Mais cela dit, à quoi sert le développement de la forme matérielle de la force, s'il est associé à une défaite psychologique intérieure et à l'éclatement de la structure spirituelle de l'homme qui les possède ?

Combien de fois une structure de civilisation dressée orgueilleusement, ne s'était-elle pas écroulée sous le premier coup d'un envahisseur, parce qu'elle était déjà intérieurement effondrée, ayant perdu la confiance en son existence, la conviction de son entité et l'assurance de sa réalité ?

UN SEUL INDIVIDU PEUT-IL JOUER UN SI GRAND ROLLE ?

Venons-en à l'avant-dernière question de la série : un individu, si grand soit-il, est-il capable de jouer ce rôle extraordinaire ? Le grand homme en question serait-il autre que l'individu que les circonstances choisissent comme façade pour réaliser leur mouvement ?

L'idée que comporte cette question est liée à une conception précise de l'histoire, conception selon laquelle l'homme est un facteur secondaire dans l'histoire alors que les forces objectives qui l'entourent en constituent le facteur essentiel. Dans ces conditions, l'individu ne serait, au mieux, que l'expression intelligente de l'orientation de ce facteur essentiel.

Quant à nous, nous avons expliqué dans nos autres ouvrages que l'histoire a deux pôles : d'un côté l'homme, de l'autre, les forces matérielles qui l'entourent, que de

même que les forces matérielles, les conditions de la production et la nature affectent l'homme, de même celui-ci affecte à son tour celles-là, et qu'il n'y a aucune raison de supposer que le mouvement commence par la matière et finit par l'homme, sans supposer du même coup le contraire. L'homme et la matière se trouvent à la longue en interaction.

Aussi l'homme peut-il être plus qu'un perroquet dans le cours de l'histoire, surtout lorsqu'on tient compte de son lien avec le Ciel, lequel lien intervient comme une force orientant le mouvement de l'histoire. C'est du moins ce qui s'est produit déjà à travers l'histoire des missions prophétiques en général, la mission prophétique finale en particulier, où le Messager Muhammad, en vertu de son lien de missionnaire avec le Ciel, a détenu lui-même les rênes du mouvement historique , et fondé une montée de civilisation que les conditions objectives qui l'entouraient n'auraient pu en aucun cas produire, comme nous l'avons expliqué dans la seconde introduction de notre ouvrage "Al-Fatwa Al-Wadhiha" (les décrets religieux clairs).

Ce qui s'est produit avec le Grand Messager, pourra se produire avec son descendant, le Guide Attendu dont il a annoncé, lui-même, la venue et le grand rôle.

QUELLE SERA LA M?THODE DE CHANGEMENT LE JOUR PROMIS ?

Nous voilà enfin devant la dernière question de la série : de quelle façon cet homme pourra-t-il remporter la victoire décisive de la justice sur les entités injustes ?

Une réponse précise à cette question dépendrait de la connaissance de la période ou de la phase historique où l'imam Al Mahdi (a.s) réapparaîtra sur la scène de la vie, et de la possibilité de concevoir ou de supposer les caractéristiques et les péripéties de cette phase, afin que l'on puisse 'se faire une idée de la forme que Prendrait l'opération de changement et de la voie qu'elle .emprunterait. Tant que nous ignorons tout de cette phase, de ses circonstances et péripéties, nous ne pourrons prévoir scientifiquement ce qui se passerait le Jour Promis ; et si nous le faisons, ce serait de la spéculation basée plutôt sur des opérations purement intellectuelles que sur des fondements réels et concrets.

La seule supposition qu'on puisse admettre à la lumière des hadiths relatifs à ce sujet, et des expériences de grandes opérations de changement qui se sont produites à travers l'histoire, c'est celle selon laquelle Al Mahdi (a.s) réapparaîtrait

à la suite d'un grand vide dû à un revers et à une crise aiguë de civilisation, que l'humanité subirait. C'est ce vide-là qui permettra au nouveau message de voir le jour ; et c'est ce revers qui créerait l'ambiance (ou le terrain) propice à son acceptation. Mais le revers en question ne se produirait pas accidentellement par un pur hasard de l'histoire de la civilisation humaine. Il serait plutôt le résultat naturel des contradictions historiques (dans lesquelles il n'y aurait pas d'intervention divine), qui, ne pouvant pas conduire à une solution décisive, déclencheraient le feu qui anéantirait tout, avant que ne jaillisse la lumière qui permettrait d'éteindre ce feu et d'établir la justice céleste sur la terre.

Je me contente de ce bref exposé des idées qui sont détaillées dans l'ouvrage méritoire et encyclopédique sur Al Mahdi (a.s), ouvrage pour lequel J'ai rédigé cette préface et qui est écrit par l'un de nos chers fils et disciples, le savant chercheur, Sayyed Muhammad Al Sadr (*). Il s'agit d'une encyclopédie inégalée dans l'histoire de la bibliographie chiite sur Al Mahdi (a.s), quant à son intégralité, aux connaissances étendues qu'elle renferme, à la largeur d'esprit, et la longue haleine scientifique dont elle témoigne, et quant aux mots adéquats et aux observations pertinentes qu'elle contient ; c'est dire combien d'efforts louables l'auteur a déployés pour réaliser cette œuvre unique en son genre. Je ne peux qu'être comblé de bonheur en pensant au vide que son ouvrage remplira, au service inestimable qu'il rendra et à l'auteur brillant et intelligent qu'il révélée. J'implore DIEU (s.w) de me donner le plaisir de voir celui-ci devenir l'une des célébrités de l'islam. Louange à DIEU (s.w), Seigneur des mondes. Que le Salut soit à Mohammad et aux membres purifiés de sa famille. J'ai commencé la rédaction de ces quelques pages le 13 Jamad Al-Thaniya 1397 de l'hégire, et je l'ai terminée l'après-midi du 17 du même mois. Que DIEU (s.w) me guide sur le droit chemin.

Mohamed Baqer El-Sadr

Najaf - IRAQ

(*) à ne pas confondre avec l'auteur, Ayatollah Sayyed Muhammad Baqir Al-Sadr dont il est parent.

IMPRIME EN BELGIQUE TYPO-OFFSET IMPRIMERIE LAURENT Rue de Pâturages - B. 7200 COLFONTAINE (WASMES)